



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Be
WaPP

Ensemble pour une Wallonie Plus Propre

ÉDITO

« Le succès est la somme des petits efforts répétés jour après jour. »

Robert Collier

L'année 2021 s'en est allée depuis quelques mois déjà et voilà qu'il est temps de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. S'arrêter, se retourner et prendre le temps de dresser le bilan d'une année 2021 riche à bien des égards. C'est d'ailleurs pour illustrer ce propos que ce rapport d'activités s'ouvre sur une citation de l'auteur américain Robert Collier, qui souligne que « Le succès est la somme des petits efforts répétés jour après jour »¹.

¹ [Success is the sum of small efforts, repeated day-in, and day-out].

Des petits efforts répétés qui tendent vers l'objectif recherché, une amélioration de la propreté pour un meilleur cadre de vie. En effet, vous le constaterez au fil de votre lecture, les actions furent plurielles et mises en œuvre grâce à une importante **synergie** tissée tout au long de l'année entre Be WaPP et toutes les parties investies dans la propreté publique telles que les citoyens, les communes, les écoles, les associations, les entreprises, les administrations, les contrats de rivière.

En 2021, Be WaPP et ces partenaires se sont ainsi serré les coudes pour faire preuve d'**efficacité** et de **persévérance** dans la mesure où l'amélioration de la propreté publique est un travail de longue haleine qui ne peut porter ses fruits sans **esprit d'équipe** et **cohésion**.

En effet, même si Be WaPP met tout en œuvre pour améliorer la propreté publique au travers de son **plan d'actions** et des **nombreux outils** qu'elle déploie, il est important de rappeler que ce sont aussi les **gestes**, la **volonté** et l'**investissement de tous** qui dessinent la **tendance positive** étayée par les **chiffres clés** exprimés dans ce rapport.

On soulignera d'ailleurs, à titre d'exemples, le succès de différentes actions phares comme l'opération **Solidarité Propreté Inondation** - qui a mobilisé plus de **3.400 bénévoles** pour nettoyer nos cours d'eau - ou encore celui du **1^{er} Marathon de la Propreté**, qui a permis de sensibiliser plus de **25.000 personnes** en leur donnant les clés pour adapter leur comportement, ou encore l'emblématique **Grand Nettoyage** annuel.

Outre ces actions majeures, différents **outils et concepts innovants** que Be WaPP met à la disposition de ses partenaires ont aussi fait parler d'eux. Parmi ceux-ci, on retrouve l'application **FixMyStreet Wallonie** qui séduit de plus en plus de communes et de citoyens, la nouvelle édition du **Cahier de la Propreté** qui met à la disposition de tous des concepts innovants et éprouvés, le **module PRO** qui met l'accent sur la participation des entreprises, mais aussi les **formations à destination des enseignants**.

Bref, vous l'aurez compris, l'année écoulée se résume par la somme de toutes ces grandes et petites actions qu'il vous est proposé de découvrir au gré de ce rapport d'activités et qui ont conduit à **plus de propreté dans l'espace public**.

Bonne lecture !

À gauche

BENOIT BASTIEN

Directeur général de Be WaPP asbl

À droite

STEVEN BOUSSEMAERE

*Représentant de Fost Plus asbl
Président du Conseil d'Administration
de Be WaPP asbl*



SOMMAIRE

INTRODUCTION

..... 6



EXPERTISE

..... 8

- 1.1 Construire une expertise sur base d'études, d'échanges et de collaborations 9
- 1.2 Évaluer les actions menées 11
- 1.3 Partager l'expérience acquise 14



SYNERGIE

..... 16

- 2.1 Conscientiser les entreprises via une approche spécifique 17
- 2.2 Mettre en place des collaborations avec différents acteurs et secteurs 19
- 2.3 Équiper ceux qui souhaitent agir pour un environnement plus propre 22
- 2.4 Mobiliser les forces vives autour d'un même objectif 23
- 2.5 Déployer l'application FixMyStreet Wallonie 27

3

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

.....28

- 3.1 Sensibiliser le grand public
au respect de la propreté
de l'espace public 29
- 3.2 Inciter les écoles à parler de propreté
publique à l'école 32
- 3.3 Vulgariser certaines thématiques
méconnues du grand public 37
- 3.4 Accompagner les communes
en matière de vidéosurveillance 38
- 3.5 Organiser le 1^{er} «Marathon
de la Propreté» 39

4

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

..... 40

- 4.1 Prévenir l'abandon des déchets dans
les parcs et infrastructures de loisirs
(« Parc Plus Propre » à Liège) 41
- 4.2 Finaliser le projet-pilote
« Prime retour sur les canettes
abandonnées dans la nature »
et rédiger un rapport d'évaluation 42
- 4.3 Instaurer le tri au sein de l'espace
public 43
- 4.4 Sur-trier les PMC collectés
lors du Grand Nettoyage 44
- 4.5 Soutenir le projet « Le Click »
de Fost Plus 44

5

INVESTISSEMENTS

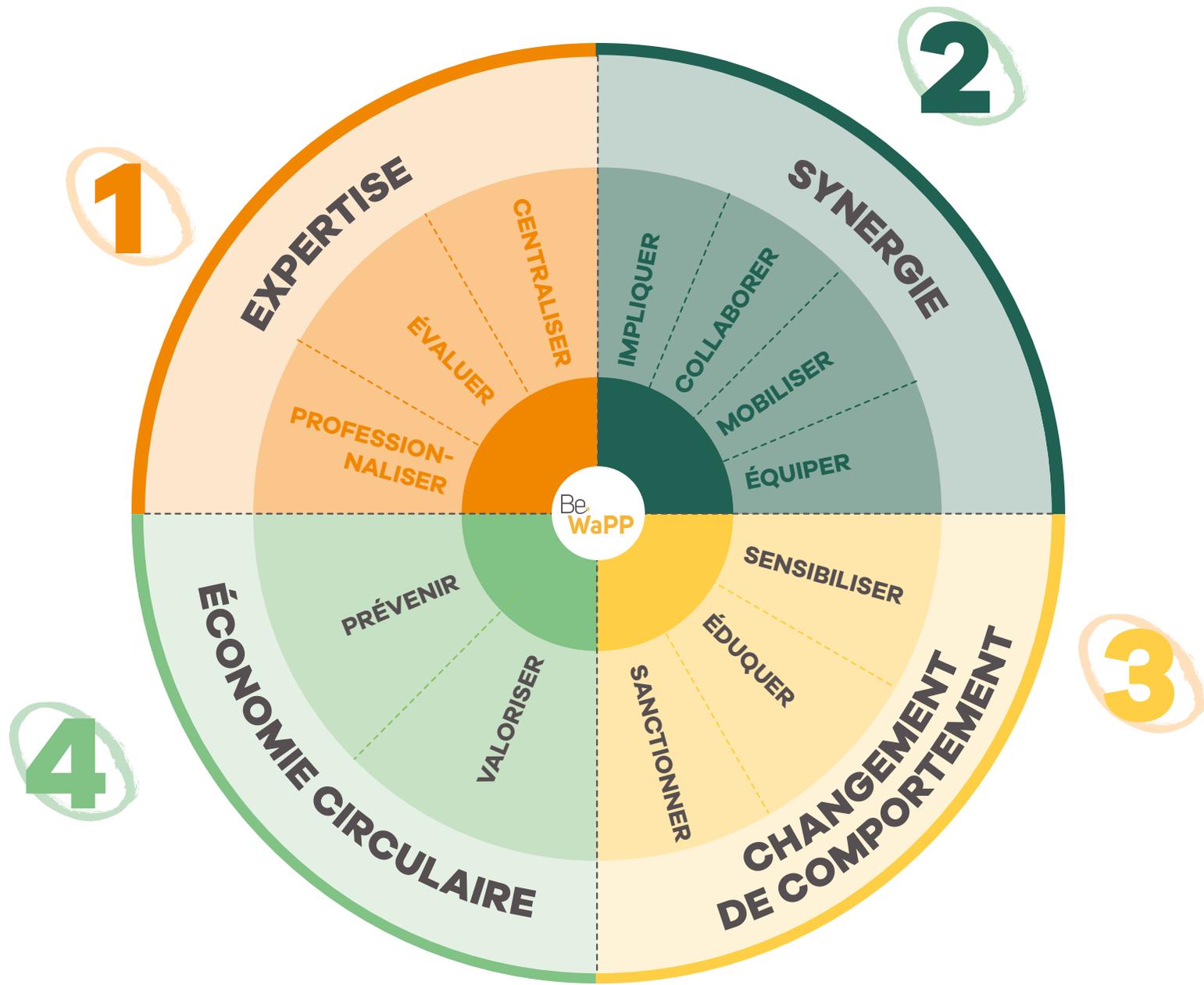
..... 46

INTRODUCTION

Ce rapport d'activités est structuré selon la nomenclature développée par Be WaPP pour soutenir son programme d'actions.

C'est donc autour de l'**expertise**, de la **synergie**, du **changement de comportement** et de l'**économie circulaire** que graviteront les différents sujets qui seront abordés dans cette publication.

Celle-ci sera également construite sur base des **indicateurs** que l'asbl Be WaPP a mis en place pour **mesurer l'efficacité de ses actions**.



PARTIE 1

EXPERTISE





1.1. CONSTRUIRE UNE EXPERTISE SUR BASE D'ÉTUDES, D'ÉCHANGES ET DE COLLABORATIONS

1.1.1. PARTICIPER AU TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DE PROPRETÉ URBAINE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Au cours de l'année 2021, Be WaPP a été sollicitée par le Cabinet du Ministre bruxellois de l'Environnement, Alain Maron, pour **intégrer le travail de co-construction** d'une nouvelle **Stratégie de Propreté Urbaine en Région de Bruxelles-Capitale**.

Coordonnée par l'Agence Bruxelles-Propreté, cette initiative a rassemblé de nombreux acteurs de la propreté publique autour d'un grand **processus de dialogue et de concertation** (groupes de travail collaboratifs). L'objectif de cette démarche était d'**identifier les solutions à développer** pour rendre la ville plus propre et **favoriser la coordination** entre les acteurs concernés.

À cette occasion, Be WaPP a pu apporter son **expertise** et son **expérience** en partageant les **concepts, outils et bonnes pratiques** qu'elle a développés sur le territoire wallon au cours des dernières années.

1.1.2. ÉCHANGER, PARTAGER ET COLLABORER AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS ÉQUIVALENTES

Be WaPP est non seulement reconnue sur le territoire wallon mais elle fait aussi l'objet de sollicitations de la part de ses équivalents flamands, français et européens.

En effet, tout au long de l'année 2021, elle a **collaboré et échangé de nombreuses idées et pratiques** avec des organisations telles que Mooimakers (en Flandre), l'AVPU (en France) ou encore le Clean Europe Network.

Une **reconnaissance** non négligeable qui **tend à s'élargir** au vu des récents échanges entretenus avec des délégations venues de Kinshasa et de Jérusalem.



1.1.3. PARTICIPER AU SALON MUNICIPALIA (Salon des Mandataires)

Pour la 5^e année consécutive, Be WaPP a participé au salon **Municipalia** (Salon des Mandataires) qui s'est tenu les 30 septembre et 1^{er} octobre 2021 au WEX de Marche-en-Famenne. Il s'agit d'un événement incontournable où les mandataires et décideurs publics viennent à la recherche de solutions concrètes pour répondre aux problématiques rencontrées dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Petite nouveauté en 2021, le stand de Be WaPP a fait peau neuve ! L'objectif de ce lifting était multiple : **offrir une nouvelle vitrine** à l'asbl, **provoquer la rencontre** avec les bénéficiaires de ses actions, **créer du lien** avec ceux-ci mais aussi et surtout, **offrir des réponses à leurs besoins**. Et pour y parvenir, Be WaPP a développé des **panneaux didactiques** et une **animation** qui a permis aux représentants communaux de choisir leurs **priorités** en matière de propreté publique.

1.1.4. PARTICIPER AU SALON ÉDUC (Salon de l'Éducation)

Quelques semaines après sa participation au salon Municipalia, Be WaPP a de nouveau rejoint le WEX de Marche-en-Famenne pour intégrer la 27^e édition du **Salon Éduc**. Plus grande **plateforme éducative** de Belgique francophone, cet événement s'adresse aux professionnels de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, ainsi qu'à d'autres professionnels éducatifs.

Dans le cadre de sa **mission éducative**, Be WaPP **développe de nombreuses actions à destination du public scolaire et du corps enseignant**. Le Salon Éduc fut donc, une fois de plus, une belle opportunité de présenter aux professionnels du secteur les **outils** qu'elle met à leur disposition.

27^e
ÉDITION DU
SALON ÉDUC

1.2. ÉVALUER LES ACTIONS MENÉES

1.2.1. ÉTUDIER L'IMPACT DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DE LA PROPRETÉ PAR LES CITOYENS

Dans la poursuite de ses objectifs de sensibilisation, Be WaPP développe, depuis plusieurs années, **différentes campagnes de communication** qui visent à **faire évoluer les comportements de la population wallonne** en matière de propreté publique. Afin de **mesurer l'impact de ces campagnes** et d'**évaluer la perception que les Wallons ont de la (mal)propreté**, Be WaPP a de nouveau mandaté la société Dedicated pour réaliser une **enquête auprès de la population wallonne**.

Ainsi, entre le 4 et le 15 janvier 2022, 2001 Wallons ont été interrogés sur différentes thématiques telles que la mémorisation des campagnes de sensibilisation développées par Be WaPP en 2021, l'évolution des comportements ou encore les solutions préconisées pour davantage de propreté.

RÉSULTATS

L'étude a permis de mettre en évidence que **53% des personnes interrogées** ont mémorisé **au moins une déclinaison des campagnes** de sensibilisation développées par Be WaPP. Malgré le fait qu'il s'agisse d'un score plus faible que l'année précédente (72.4%), on note une nette hausse de l'impact général des campagnes sur les comportements en matière de propreté publique.

À titre d'exemple, parmi les campagnes qui ont rencontré un bon score de mémorisation auprès des Wallons, on retrouve celle de l'opération **Solidarité Propreté Inondation** (cf. 2.4.4.). Résultats qui s'expliquent notamment par la proximité de cet événement avec les

personnes interrogées mais aussi par le relais actif des médias télévisuels et radiophoniques.

De manière générale, l'étude d'impact confirme que **les campagnes de sensibilisation ont toujours une influence sur les comportements** en matière de propreté publique. On constate notamment que la thématique de **l'environnement reprend de l'importance aux yeux des Wallons**. En effet, si en 2020, 37% des personnes interrogées indiquaient que les campagnes de sensibilisation n'avaient pas ou peu d'impact sur leurs habitudes en matière de propreté publique, aujourd'hui seulement **31%** sont encore de cet avis.

Par ailleurs, **32% du panel interrogé** indique également **faire plus attention à ne pas abandonner des déchets** dans l'espace public, contre 25% en 2020. Inutile de rappeler qu'en 2019 et 2020, les préoccupations étaient nettement plus orientées sur la crise sanitaire que sur l'environnement.

32%
DU PANEL
INTERROGÉ
INDIQUE
**FAIRE PLUS
ATTENTION
À NE PAS
ABANDONNER
DES DÉCHETS
DANS L'ESPACE
PUBLIC**



1.2.2. SOUTENIR LES COMMUNES DANS LA MESURE DE LA PROPRETÉ DE LEUR TERRITOIRE : INFORMATISATION DE L'OUTIL CLIC-4-WAPP (Collaboration avec le SPW)

Il y a quelques années, le Service Public de Wallonie a développé un **outil** et une **méthodologie** qui permettent aux communes d'évaluer la **propreté** de leur territoire. Appelé **Clic-4-WaPP**, ce dispositif guide et accompagne les opérateurs communaux lors de leurs mesures trimestrielles de terrain.

En 2021, Be WaPP a souhaité apporter **son appui et son expertise** à cette démarche en proposant aux communes **une version 2.0** de l'outil existant. Plus concrètement, elle a développé une application qui **facilite l'encodage des données** relevées sur le terrain par les agents communaux et **permet un transfert direct des résultats** au SPW sans devoir passer par une retranscription et un envoi manuels. Un gain de temps et d'énergie que les communes peuvent aisément réinjecter ailleurs.

1.2.3. SUIVRE L'ÉVOLUTION DES PLANS LOCAUX DE PROPRETÉ : DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME INFORMATISÉE

Créer et mettre en place un **Plan Local de Propreté** (PLP) est l'opportunité pour une commune de mettre en place une stratégie de lutte sur-mesure contre la malpropreté publique. C'est pourquoi, en complément de la démarche initiée par le SPW, Be WaPP a développé, en 2021, une **plateforme informatisée** qui a pour vocation de **faciliter les différentes étapes** de création et de mise en œuvre d'un PLP.

Cet outil permettra aux agents communaux de **construire plus facilement** leur PLP et offrira un **meilleur suivi** pour Be WaPP et le SPW. En effet, grâce à cette plateforme, les meilleures pratiques identifiées dans les PLP encodés pourront être extraites et partagées à toutes les communes.



1.2.4. SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES PLANS D'OPTIMISATION DES POUBELLES PUBLIQUES MIS EN PLACE DANS LES COMMUNES

En 2021, Be WaPP a lancé un **appel à projets** qui a permis à **79 communes wallonnes** de bénéficier de l'**accompagnement d'un consultant**, financé par Be WaPP, afin d'effectuer une analyse de leurs poubelles publiques (pertinence de la localisation, du nombre et du type de poubelles, etc.).

Durant 6 mois, ce consultant a eu pour mission d'**encadrer et de soutenir** chaque commune dans la réalisation d'un **diagnostic des poubelles publiques** présentes sur son territoire. La démarche s'est construite à partir d'un **inventaire géolocalisé** réalisé par les communes au moyen de l'**application PRO-preté** mise gratuitement à leur disposition par Be WaPP.

Outre la localisation, c'est aussi le volume, la fréquence de vidange ainsi que le type d'environnement dans lequel les poubelles sont placées qui ont été analysés. Par la suite, le consultant, avec l'aide des relevés assurés par les communes, a pu **monitorer le taux**

de remplissage des poubelles et la **quantité de dépôts clandestins** dans ou autour de celles-ci.

Grâce aux résultats de ces différentes analyses, les communes participantes ont pu avoir une **vision claire des poubelles publiques problématiques ou mal utilisées**. Elles ont donc pu **réagir en conséquence** et mettre en place des **actions concrètes** : déplacement de certaines poubelles, mise en place de nouvelles corbeilles de rue et de cendriers ou encore optimisation des tournées de vidange en termes de fréquence et d'itinéraire.

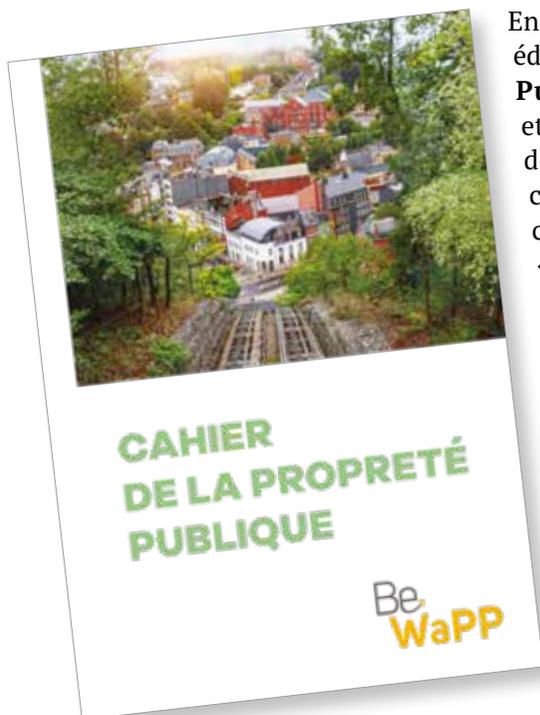


79

communes wallonnes
ont bénéficié
**D'UN ACCOMPAGNEMENT
POUR ANALYSER LEURS
POUBELLES PUBLIQUES**

1.3 PARTAGER L'EXPÉRIENCE ACQUISE

1.3.1. DÉVELOPPER ET DIFFUSER LA 2^e ÉDITION DU CAHIER DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE



En 2021, Be WaPP a publié la seconde édition de son **Cahier de la Propreté Publique**. Destinée aux communes et à tout organisme acteur dans le domaine de la **propreté publique**, cette publication est une **boîte à outils** composée d'**actions et de concepts « clé-sur-porte »** testés et validés.

Déclinées en **fiches-actions**, les initiatives qui sont décrites dans cet ouvrage ont pour objectif d'être **reproduites facilement** et, de façon plus globale, d'induire un **changement de comportement durable** en matière de propreté publique.

On y découvre notamment comment **lutter concrètement contre les dépôts clandestins**, comment mettre en place une **stratégie de**

lutte contre les mégots ou encore, comment **améliorer la répression**.

Disponible en libre consultation et en téléchargement sur le site internet de Be WaPP (menu « Publications », rubrique [« Cahier de la Propreté Publique »](#)), ce cahier peut également être commandé par mail en version papier : info@bewapp.be.

1.3.2. METTRE À LA DISPOSITION DES COMMUNES OU DES ACTEURS DE LA RÉPRESSION DES OUTILS D'ÉCHANGE D'IDÉES ET DE BONNES PRATIQUES

1.3.2.1. PLATEFORME D'ÉCHANGES À DESTINATION DES COMMUNES

Mis en ligne en 2020, cet outil s'est développé tout au long de l'année 2021. Il s'agit d'une **plateforme web** qui permet aux **communes de s'entraider et de partager des idées et des conseils concrets** en matière de propreté publique. Premier outil du genre en Wallonie, ce véritable lieu de rencontre pour les professionnels est scindé en **différentes thématiques** (participation citoyenne, infrastructures de gestion des déchets, propreté dans les écoles, répression, etc.) et **son contenu**, au même titre que celui d'un forum, **dépend de la participation des utilisateurs**.

Depuis sa création, pas moins de **25 sujets** ont été abordés sur la plateforme et une **cinquantaine de messages** ont été échangés entre plus de **quarante utilisateurs**.



1.3.2.2. RÉSEAU DE LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ENVIRONNEMENTALE

Le **Réseau de lutte contre la délinquance environnementale** est une **plateforme web** qui a été créée en partenariat avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW). Cet outil vise à **mettre en réseau** tous les **professionnels actifs dans la lutte contre la délinquance environnementale**.

Scindé en deux parties, **forum et centre documentaire**, ce réseau est un lieu d'échanges, de réflexion et de concertation pour les communes, CPAS, Agences de développement local, zones de police, intercommunales, services de la Région wallonne, corps de Police, etc.

À ce jour, le réseau compte **281 membres** qui ont posé plus de **60 questions** par le biais du forum et téléchargé **1.381 documents** dans la section documentaire.

150 PARTICIPANTS

au Forum de la Propreté
Publique en Wallonie

1.381 DOCUMENTS TÉLÉCHARGÉS

dans la section
documentaire

1.3.3. ORGANISER LA 2^e ÉDITION DU FORUM DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

Toujours dans une volonté d'échange et de transmission, Be WaPP a organisé, pour la seconde fois, un **Forum de la Propreté Publique en Wallonie**. Cette nouvelle édition s'est tenue le 18 novembre 2021 à la Bourse de Namur.

Plus de **150 personnes** ont pris part à cette journée dont les représentants de **60 communes** wallonnes.

Acteurs et experts de tous horizons étaient au rendez-vous pour présenter au public un éventail complet des sujets phares qui façonnent la propreté publique dans son ensemble. **Secteurs public et privé** ont ainsi pu découvrir, entre autres, l'**état d'avancement des différents projets** opérationnels développés par Be WaPP, la **politique du gouvernement wallon en matière de répression** ou encore la **directive SUP** (single-use plastics).

Mais c'est aussi au travers de plusieurs **tables-rondes** que les participants ont pu aborder les grandes thématiques que sont le **tri dans l'espace public**, la **répression** des incivilités environnementales et l'élaboration de **Plans Locaux de Propreté** dans les communes.

PARTIE 2

SYNERGIE





2.1. CONSCIENTISER LES ENTREPRISES VIA UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE

2.1.1. DÉVELOPPER LE MODULE PRO

De nombreuses entreprises proposent à leur personnel des journées de volontariat dans le cadre de leur politique RSE². De façon générale, elles cherchent à **joindre l'utile à l'agréable** en leur offrant des activités didactiques qui ont du sens.

Dans cet esprit et afin de répondre aux demandes de ces entreprises, Be WaPP a développé, au cours de l'année 2021, le « **Module PRO** ».

Mêlant **théorie et pratique**, il s'agit d'une **initiation à la prévention, au tri des déchets et à la propreté publique**. Outre une sensibilisation générale du personnel à ces thématiques, elle permet en plus aux entreprises de faire **un état des lieux** concret de leur propre situation sur ces sujets.

Flexible et modulable, le module PRO s'adapte à la réalité des entreprises et propose en plus d'un atelier d'information interactif (qui peut prendre la forme d'un escape game), un ramassage de déchets sur le terrain, une enquête ainsi que des pistes d'amélioration de la situation existante des entreprises demandeuses.

Bref, tout un éventail d'**activités condensées et immersives** qui répondent aux besoins et aux demandes précises des entreprises.

² Responsabilité sociale des entreprises

2.1.2. RÉPONDRE AUX DEMANDES SPÉCIFIQUES DES ENTREPRISES

2.1.2.1. COLLABORATION AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE

À la suite des importantes inondations qui ont touché le pays au mois de juillet 2021, la **Commission européenne a fait appel à Be WaPP** pour l'accompagner dans l'organisation d'une grande **opération de nettoyage des zones frappées par les crues** et plus précisément, les abords des cours d'eau, dans la région de Stoumont en Province de Liège.

Pour répondre à cette demande, Be WaPP s'est associée à la coopérative Give a Day, au Contrat de Rivière Amblève-Rour et à la Commune de Stoumont. Elaboré au cours de l'année 2021, ce partenariat a permis de mettre en place une grande journée de nettoyage qui s'est tenue au printemps 2022.

2.1.2.2. COLLABORATION AVEC BNP PARIBAS FORTIS

Pour ses 200 ans, la **banque belge BNP Paribas Fortis** organisait, à l'échelle nationale, un événement qui avait pour but d'impliquer tous ses employés dans une cause environnementale. Dans ce cadre, **BNP a sollicité Be WaPP** pour mettre en place **une journée de ramassage** destinée à **sensibiliser ses collaborateurs** à la propreté publique et au tri des déchets.

À cette occasion, l'équipe de Be WaPP a développé, au cours l'année 2021, **plus d'une cinquantaine de parcours** visant à orienter les quelques **879 participants** qui ont pris part à cet événement, en avril 2022. Parallèlement, Be WaPP a conçu **un guide de ramassage** spécifique décrivant, entre autres, les modalités pratiques et mesures de sécurité à prendre en compte lors d'un ramassage de déchets.



Dans son champ,
ALINE CULTIVE DES BETTERAVES... PAS VOS DÉCHETS !

ALINE D.
Agricultrice

FWA

FUGE A

Be WaPP

Ne jetez pas vos déchets chez Aline, ni chez les autres agriculteurs de votre région.
Respecter leurs champs, c'est aussi respecter votre assiette.



NE PLANTEZ PAS VOS BOUTEILLES DANS NOS CHAMPS. METTEZ-LES À LA POUCELLE.

Respecter nos agriculteurs, c'est aussi respecter votre assiette.

FWA

FUGE A

Be WaPP

2.2. METTRE EN PLACE DES COLLABORATIONS AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS ET SECTEURS

2.2.1. COLLABORATION AVEC LE MILIEU AGRICOLE (FWA et FUGEA)

En collaboration avec les deux grands syndicats agricoles wallons que sont la FWA³ et la FUGEA⁴, Be WaPP a développé une **action de sensibilisation et de mobilisation** visant à interpeller les automobilistes et les marcheurs à la problématique des **déchets sauvages jetés le long des champs et des pâtures**.



Réalisée avec le concours des **Ambassadeurs de la Propreté**, des commerces et des **agriculteurs locaux**, cette opération a eu lieu dans **5 communes wallonnes** (une par province) : Orp-Jauche, Remicourt, Bertogne, Jemeppe-Sur-Sambre et Pont-à-Celles.

Dans les faits, cette opération s'est déroulée en **deux phases**. La première, grâce aux ramassages effectués par les Ambassadeurs de la Propreté, a permis de **quantifier le volume** et d'**analyser le type de déchets** présents le long des champs et pâtures. La seconde phase était, quant à elle, destinée à **faire passer un message** interpellant à celles et ceux qui impactent le bétail et le travail des agriculteurs en jetant leurs déchets dans les prairies ou le long des cultures.

C'est donc à travers l'**installation de panneaux aux abords des parcelles agricoles** que s'est effectuée cette étape de sensibilisation. Concrètement, un premier panneau affichait la photo d'un agriculteur local avec le message : **« Ici, on cultive des légumes... »**. Tandis qu'un second panneau, installé juste derrière le premier, mettait en scène un Ambassadeur de la Propreté avec le texte : **« Pas vos déchets ! »**.

Dans le but d'étendre au maximum la campagne au niveau local, **d'autres supports de communication et outils de sensibilisation** ont été installés dans les commerces des communes ciblées : affiches, wobblers, etc.

En résumé, cette action a permis de **rencontrer les préoccupations** des agriculteurs qui subissent les comportements inciviques.

³ Fédération Wallonne de l'Agriculture

⁴ Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs

2.2.2. COLLABORATION AVEC LES CONTRATS DE RIVIÈRE DE WALLONIE

Depuis deux ans déjà Be WaPP travaille en collaboration avec les Contrats de Rivière de Wallonie pour d'une part **sensibiliser le public à la problématique des déchets dans et aux abords des cours d'eau** et d'autre part **fournir aux Contrats de Rivière du matériel** facilitant leurs actions.

Ce partenariat s'est principalement développé et officialisé au cours de l'année 2021 avec, notamment, la création de l'opération «**Rivière Plus Propre**» et du **kit** du même nom.

2.2.2.1. «RIVIÈRE PLUS PROPRE»

L'opération «**Rivière Plus Propre**» consiste à équiper les **Contrats de Rivière** et les **communes partenaires** de Be WaPP afin qu'ils puissent organiser des **nettoyages de cours d'eau ouverts au public**. Par le biais d'une carte interactive disponible sur le site internet de Be WaPP, les citoyens peuvent découvrir les opérations de nettoyage organisées près de chez eux, contacter les organisateurs et ainsi, sous réserve d'un accord préalable, venir prêter mains fortes aux équipes. Les citoyens sont ensuite équipés du **kit «Rivière Plus Propre»** (cf. ci-dessous) et, pour une question de sécurité, encadrés par la structure organisatrice.

2.2.2.2. KIT «RIVIÈRE PLUS PROPRE»

Conçu en collaboration avec l'asbl Aer Aqua Terra, opérateur de nettoyage de rivières, ce **kit opérationnel** se compose, entre autres, de

salopettes étanches, de cuissardes, de gants de plongée, de griffes, de bâches, de bassines, d'une barque ou encore, d'un canoë.

Depuis sa conception, en juin 2021, **ce kit est régulièrement prêté** aux Contrats de Rivière et aux communes pour faciliter leurs différentes opérations de nettoyage dans et aux abords des cours d'eau.

Complémentairement, une **procédure et une méthode de calcul** des quantités de déchets retirées de l'eau ont également été mises au point par Be WaPP.

RÉSULTATS

Depuis la mise à disposition du kit, **1.500 bénévoles** se sont mobilisés, **56 tonnes** de déchets ont été récoltées dans les rivières et sur les berges et **187 jours de ramassage** ont été comptabilisés.



Depuis la mise à disposition du kit «Rivière Plus Propre»

1.500
BÉNÉVOLES MOBILISÉS

56
TONNES DE
DÉCHETS RÉCOLTÉES

187
JOURS DE RAMASSAGE

2.2.3. COLLABORATION AVEC LE TEC

2.2.3.1. « VOTRE DÉCHET, DESTINATION POUBELLE OU DESTINATION NATURE ? »

Cités dans le **top 3 des lieux les plus problématiques** en termes de malpropreté⁵, les **arrêts de transports en commun** ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de Be WaPP et du TEC avec le lancement, le 22 juin 2021, de la **campagne de sensibilisation « Votre déchet, destination poubelle ou destination nature ? »**.

L'objectif était de **rappeler qu'un déchet ne finit pas sa course là où il est jeté** et que les **conséquences** de son abandon dans la nature peuvent être **lourdes sur la faune et la flore**.

Cette campagne visait les clients du TEC mais aussi, plus largement, le grand public. C'est la raison pour laquelle elle a pris différentes formes et s'est déclinée sur plusieurs types de supports.

Elle a en effet débuté, du 22 au 29 juin 2021, par **une série de 650 affiches** placées sur les abribus des principaux centres urbains de Wallonie avant de s'étendre, durant tout le mois de juillet, **sur quelque 200 bus** qui ont circulé à travers tout le territoire wallon. C'est une **version digitale** qui a ensuite clôturé cette campagne avec la diffusion, sur les réseaux sociaux, de **deux vidéos** qui avaient pour but d'interpeller les internautes sur les conséquences des abandons de déchets dans la nature.

RÉSULTATS

La campagne d'affichage (bus et abribus) a été potentiellement vue **54.371.317 fois** et sa version digitale, tous réseaux sociaux confondus, a été visionnée **2.161.716 fois**.

⁵ Selon une étude réalisée par l'institut de sondage Dedicated en 2020.

650 ABRIBUS

& 200 BUS

à travers toute la Wallonie





2.2.4. COLLABORATION AVEC L'ACFF: LABEL «CLUB PLUS PROPRE»

Parmi les collaborations importantes de l'année 2021, celle qui est née entre Be WaPP et l'ACFF⁶ n'est pas en reste puisqu'elle a abouti au développement d'un **programme de labellisation «Club Plus Propre»** qui sera officiellement lancé en septembre 2022.

Destinée aux **clubs de foot amateurs de Wallonie**, cette démarche – au même titre que le label «École Plus Propre» (cf.3.2.1) - **accompagnera les clubs candidats** vers une **gestion responsable des déchets** et **sensibilisera** leurs membres à la **propreté et au tri**.

Le programme comprendra l'**accompagnement personnalisé de 20 clubs** (sélectionnés sur base de critères bien définis dans une convention signée avec l'ACFF) dans la mise en place d'un **plan d'actions concret** en matière de **gestion et de tri des déchets**. Il leur offrira également la possibilité d'obtenir une **aide financière** pour **améliorer leurs infrastructures** de propreté et de tri ainsi qu'une série d'**outils didactiques** et du **matériel spécifique** pour organiser des actions de ramassage de déchets au sein des installations ou aux abords de celles-ci.

⁶ Association des Clubs Francophones de Football

2.3. ÉQUIPER CEUX QUI SOUHAITENT AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE

2.3.1. CENT CHARIOTS OFFERTS AUX AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ LES PLUS ACTIFS

Afin de **remercier les efforts, la ténacité et l'implication** des **Ambassadeurs de la Propreté**, Be WaPP a décidé d'offrir, aux plus actifs d'entre eux, des **chariots pour faciliter leurs ramassages**.

Très qualitatifs, ces derniers leur permettent d'emporter les 2 types de sacs lors de leurs sorties afin d'éviter de trier les déchets après leurs ramassages. Muni de roues tout-terrain et se repliant aisément pour occuper un minimum de place, cet outil est également doté d'un bac où les Ambassadeurs peuvent déposer les déchets en verre.



2.3.2. METTRE À DISPOSITION DU MATÉRIEL DE PROPRETÉ TESTÉ ET APPROUVÉ DANS LA BOUTIQUE DU PROPRE

Développée pour répondre aux besoins des différents partenaires de Be WaPP (citoyens, communes, écoles, associations, entreprises, Contrats de Rivière, partenaires publics), **la Boutique du Propre s'étoffe et se complète** année après année.

Pour rappel, selon le profil des demandeurs et le type de matériel commandé, ce dernier est soit **offert** soit **prêté**.

En 2021, Be WaPP a de nouveau élargi le panel de produits disponibles via la Boutique du Propre. Ainsi, en plus du matériel de nettoyage, on retrouve désormais et à titre d'exemples :

- des distributeurs de sacs à déjections canines ;
- les affiches de la campagne « Votre déchet, destination poubelle ou destination nature ? » (cf. 2.2.3) ;
- la bande dessinée « La famille Biwy » (cf. 3.2.6) ;
- le Magazine A !, etc.



2.4. MOBILISER LES FORCES VIVES AUTOUR D'UN MÊME OBJECTIF

2.4.1. ORGANISER LE GRAND NETTOYAGE

Action emblématique de Be WaPP, le Grand Nettoyage permet chaque année de donner un grand coup de propre à la Wallonie.

Bien qu'il soit traditionnellement organisé au printemps, son édition 2021 a dû être reportée en septembre (du 23 au 26), en raison de la pandémie liée au coronavirus. C'est pourquoi, pour plus de cohérence et de flexibilité, Be WaPP a fait le choix de **simplifier l'appellation originale** « Grand Nettoyage de Printemps » et propose **à présent « Grand Nettoyage »**.

Seconde particularité de cette **7^e édition** : celle-ci faisait suite aux importantes inondations du mois de juillet. Ce fut donc aussi l'occasion de ramasser les nombreux déchets, charriés par les eaux, qui n'avaient pas encore pu être évacués.

81.240

PARTICIPANTS

7.784

KM

SOIT 14%

de la longueur totale
des voiries wallonnes

126

TONNES

DE DÉCHETS RAMASSÉES

dont 88 tonnes de déchets
tout-venant et 38 tonnes
de PMC



À nouveau, les résultats de cette année sont encourageants! Après une année 2020 en demi-teinte, le nombre de participants a connu un regain important. Il est passé de 47.000 à **81.240**. En 4 jours, les **2.700 équipes** inscrites au Grand Nettoyage ont ramassé les déchets sauvages sur **7.784 km**, soit **14 % de la longueur totale des voiries wallonnes** (hors autoroutes). Cette mobilisation a permis de couvrir **257 communes wallonnes** et de collecter **126 tonnes de déchets**, dont **88 tonnes de déchets tout-venant** et **38 tonnes de PMC**.

Cerise sur le gâteau : en 4 ans on observe que la **quantité de déchets ramassée par kilomètre est passée de 38 à 16 kilos**, ce qui représente une **diminution de 57%**. Cette diminution, confirmée par les nombreux participants, s'inscrit dans le temps et représente un **signal positif pour l'avenir**.

2.4.2. AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ

Les **Ambassadeurs de la Propreté** sont des citoyens, des écoles, des associations ou encore des entreprises qui parrainent rues et quartiers de leur choix et s'engagent à les maintenir propres tout au long de l'année. Par leur action, ils **posent un acte concret, montrent l'exemple et rappellent qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace** dans lequel nous vivons.

Seuls ou en groupe, les Ambassadeurs adaptent librement la fréquence de leurs ramassages en fonction de leur disponibilité et de la quantité de déchets constatée.

Une fois inscrits sur le site internet de Be WaPP, ils reçoivent gratuitement du matériel de ramassage et, après leurs sorties,

27.655

AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ

dont

5.000

NOUVEAUX MEMBRES EN 1 AN

encodent dans leur espace personnel le nombre de sacs tout-venant et PMC qu'ils ont récoltés.

Depuis leur création en 2017, les Ambassadeurs de la Propreté n'ont cessé de se multiplier. Ils forment aujourd'hui **une importante communauté** qui s'élargit d'année en année et qui comptait, au 31 décembre 2021, **27.655 membres**. Ce sont donc plus de **5.000** nouveaux Ambassadeurs qui ont rejoint l'aventure en un an. Ensemble, ils ont récolté, sur cette même année, **10.897 sacs de déchets tout-venant** et **7.155 sacs PMC**.

À noter que les Ambassadeurs de la Propreté sont également actifs sur les réseaux sociaux. En effet, Be WaPP a mis à leur disposition, en juillet 2020, un **groupe Facebook** qui compte, à ce jour, plus de **1.600 membres**.

2.4.3. ORGANISE TON RAMASSAGE

En marge des opérations de ramassage qui ont lieu dans le cadre du Grand Nettoyage ou qui sont effectuées par les Ambassadeurs de la Propreté, **Be WaPP offre à tout un chacun la possibilité d'organiser ou de rejoindre des événements plus ponctuels**. L'objectif est de permettre à celles et ceux qui souhaitent ramasser les déchets de le faire sans contrainte horaire et sans engagement de longue durée.

Cette flexibilité s'applique également aux types de ramassages qui peuvent s'inscrire dans le cadre de cette initiative intitulée « **Organise ton ramassage** ». En effet, ramassages « classiques » de déchets et opérations plus spécifiques telles que les ramassages de mégots, les ploggings, les Marches Plus Propres (en collaboration avec l'ADEPS ou non) ou encore les actions de nettoyage de rivières peuvent tous être repris dans « Organise ton ramassage ».

À nouveau, les personnes désireuses d'organiser ou de rejoindre ce type d'actions n'ont qu'une chose à faire pour recevoir leur matériel de ramassage : inscrire leur événement sur le site de Be WaPP et suivre la procédure indiquée.

RÉSULTATS

En 2021, plus de **13.000 personnes** ont participé aux différentes actions de ramassage inscrites dans le cadre de l'opération « Organise ton ramassage ». À noter que ces bénévoles ont ramassé **1.466 sacs** « tout-venant » et **1.047 sacs PMC**.



2.4.4. SOLIDARITÉ PROPRETÉ INONDATION

Après les inondations qui ont lourdement frappé le pays au mois de juillet, la Ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, a sollicité Be WaPP et les Contrats de Rivière pour mettre en place des **opérations de nettoyage des zones frappées par les crues** et plus précisément, les **abords des cours d'eau**. Afin de **venir concrètement en aide aux communes sinistrées**, il était important de **coordonner et de centraliser l'aide d'un maximum de bénévoles**, tout en mettant l'ensemble des forces vives en réseau.

Dans ce cadre, les Contrats de Rivière et Be WaPP se sont associés à Inter-environnement, Natagora et le WWF pour :

- lancer un appel à la population ;
- développer une plateforme d'inscription et une carte interactive permettant aux bénévoles de repérer les zones impactées et de rejoindre les équipes de nettoyage ;
- coordonner l'organisation des nombreuses actions de ramassage ;
- fournir aux bénévoles les informations et le matériel adéquats ;
- couvrir les bénévoles d'une assurance adaptée.

À ce jour, l'opération est toujours active. On dénombre, au 31 décembre 2021, **3.456 bénévoles** répartis dans **94 équipes**.



3.456

BÉNÉVOLES

pour nettoyer
les zones frappées
par les crues

16

MARCHES ADEPS PLUS PROPRE

2.4.5. MARCHES ADEPS PLUS PROPRES

Le partenariat mis en place entre l'Adeps et Be WaPP consiste à **fournir un kit « Marche Plus Propre »** aux **organisateur de marches Adeps** qui souhaitent proposer à leurs participants de ramasser les déchets durant leurs randonnées. Composé de matériel de ramassage, de stations de délestage de déchets et de supports de communication, ce kit **encadre les participants et donne du sens** à leurs (dé)marches.

En 2021, **16 Marches Adeps Plus Propres** ont été organisées et **plusieurs centaines de participants** se sont mobilisés.



2.5. DÉPLOYER L'APPLICATION FIXMYSTREET WALLONIE

Développée en 2020, à partir d'un outil déjà bien en place en Région bruxelloise, cette **application** (web et mobile), mise gratuitement à disposition par Be WaPP, **permet de centraliser en un seul et même endroit les signalements des problèmes rencontrés dans l'espace public.**

Qu'il s'agisse de dépôts clandestins, de poubelles publiques endommagées, de nids de poule, d'éclairages publics défectueux ou encore de pistes cyclables impraticables, **FixMyStreet Wallonie permet aux services concernés d'être informés des dysfonctionnements** présents sur leur territoire et de les **solutionner rapidement munis du matériel adéquat.**

Pour rappel, cet outil est mis à disposition des communes et des intercommunales de gestion des déchets. Néanmoins, il pourrait également être accessible à d'autres organismes, acteurs dans la gestion de l'espace public, tels que : les opérateurs de réseaux de gaz et d'électricité, les gestionnaires de réseaux d'eau potable ou encore les administrations/services en charge des routes et des voiries, etc.

LES NOUVEAUTÉS 2021

Be WaPP a récemment **élargi les catégories de signalements** disponibles dans l'application. À titre d'exemple, dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie Cyclable », la catégorie « Mobilité douce » est venue compléter l'outil.

Autre nouveauté, une interface informatique permet désormais à FixMyStreet Wallonie de communiquer avec les logiciels de gestion ATAL et 3P, utilisés par de nombreuses communes. Cette interopérabilité permet ainsi aux communes de gérer les signalements reçus dans leurs propres outils de gestion et de gagner un temps et une énergie non négligeables.

Mais c'est aussi un **nouveau look** et un projet de **gamification** que Be WaPP et ses partenaires ont initié en 2021. FixMyStreet Wallonie offrira donc bientôt un design plus convivial et intuitif qui permettra, entre autres, de créer des avatars et de les faire évoluer au gré des signalements.

FIXMYSTREET EN QUELQUES CHIFFRES

Au 31 décembre 2021, l'application comptait **48 communes utilisatrices**. Parmi celles-ci, **20** ont décidé de **collaborer avec leurs citoyens** via cette application. Les **28** restantes utilisent l'application, **en interne**, dans le cadre de leur mission de gestion de l'espace public et avec le concours du personnel communal.

On dénombrait également fin 2021 un total de **762 utilisateurs professionnels** (personnel communal ou élus) et **2.825 utilisateurs citoyens**.

Quant au **nombre de signalements recensés**, il est passé de **1.682** en 2020 à **9.511** en 2021. Parmi ceux-ci, **7.559** étaient en lien avec la propreté publique et **78%** de ces signalements ont été résolus dans un laps de temps de **7 à 8 jours**.



9.511
SIGNALEMENTS
RECENSÉS
dont
7.559
en lien avec la
propreté publique

PARTIE 3

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT





3.1. SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU RESPECT DE LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

3.1.1. UTILISATION DE DIFFÉRENTS OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année **Be WaPP** développe ses propres **moyens de communication** pour aller au contact de ses différents publics. Pour y parvenir, elle utilise plusieurs canaux et **renouvelle** sans cesse **ses messages et leur tonalité** pour rester en phase avec la réalité du terrain.

UNE PREMIÈRE EN WALLONIE

BE WAPP MET LES COMMUNES EN RÉSEAU POUR FACILITER LE PARTAGE D'IDÉES ET DE BONNES PRATIQUES EN VUE D'AMÉLIORER LA PROPRETÉ PUBLIQUE.

«Qui sait comment faire pour... ?» Il est courant de lire ce genre de question sur les réseaux sociaux et, dans la plupart des cas, de nombreux utilisateurs s'empressent d'aider et de partager leurs bons plans. Et si les communes faisaient pareil ? C'est désormais possible grâce à une plate-forme d'échanges mise à la disposition de toutes les communes par Be WaPP.

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Florian est échevin de l'enseignement. En collaboration avec le corps professoral, il souhaite sensibiliser les enfants à la propreté publique et cherche des idées ludiques et innovantes. À 100km de là, Emilie, éco-conseillère dans une autre commune, a mis sur pied un jeu en lien avec la propreté qui rencontre un grand succès auprès des enfants et qui produit déjà des résultats. Avant, il y avait peu de chance que le succès d'Emilie n'arrive aux oreilles de Florian. Aujourd'hui, les questions, idées et bonnes pratiques peuvent s'échanger facilement d'une commune à une autre, pour faciliter le travail de tous et participer à l'amélioration de la propreté de toutes les communes.

Si les 262 communes que compte la Wallonie ont leurs spécificités, bon nombre d'entre elles rencontrent les mêmes types de problèmes. En mettant à la disposition de toutes les communes wallonnes un réseau, Be WaPP les aide d'un outil efficace et collaboratif.

EN PRATIQUE

La plate-forme est scindée en différentes thématiques (la participation citoyenne, la propreté et le sport, la répression, etc.) dans lesquelles les utilisateurs peuvent poser leurs questions, partager leurs idées ou leurs expériences. L'amélioration de la propreté demande de la collégialité et l'engagement de tous.

C'est pourquoi la plate-forme d'échanges est accessible à tous les membres du personnel communal : les idées peuvent venir de tous les services et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Comme sur un forum, les utilisateurs ont la possibilité de s'abonner à certaines thématiques afin d'être tenus informés des nouveaux échanges. Au plus il y aura de questions et d'idées partagées, au plus efficace sera la plate-forme !

Connectez-vous dès maintenant à votre espace personnel sur www.bewapp.be/connexion pour poser vos questions, vous inspirer des idées venues d'ailleurs et partager vos succès locaux !

Vous n'avez pas encore de compte ? Rendez-vous sur bewapp.be/connexion et inscrivez-vous en choisissant le profil «Je suis un professionnel communal».

Vous souhaitez plus d'informations ? Visitez le site www.bewapp.be/communes ou contactez Be WaPP à l'adresse info@bewapp.be

Be WaPP Ensemble pour une Wallonie plus propre



PARMI LES MOYENS QU'ELLE UTILISE, ON RETROUVE :

- la newsletter «**Quoi de neuf chez Be WaPP**» qui fait état des dernières actualités de l'asbl ;
- le site internet **bewapp.be** qui reprend, de façon aussi exhaustive que possible, l'offre de l'asbl vis-à-vis de ses différents groupes-cibles, les événements importants, les actualités du secteur, les projets opérationnels et outils développés, les publications ou encore la Boutique du Propre et la médiathèque, etc. ;
- les différents profils de l'asbl sur les **réseaux sociaux** : Facebook, Instagram et LinkedIn ;
- le **magazine «A!»** qui, une fois par an, met en avant les Ambassadeurs de la Propreté et présente des dossiers fouillés sur des thématiques et actualités liées à la propreté publique et au tri des déchets ;
- les **publi-reportages** dans la revue mensuelle de l'Union des Villes et

Communes de Wallonie «**Mouvement communal**» ;

- les articles sur le site internet **notrenature.be**, etc.

LES CHIFFRES DE 2021

- **16** publications de «**Quoi de neuf chez Be WaPP**» envoyées à **17.914 abonnés** ;
- le numéro 3 du **Mag A!** envoyé à **4.746 lecteurs** ;
- **10 publi-reportages** intégrés dans le «**Mouvement communal**» qui compte **4.800 abonnés**.

ET LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

- Facebook : **22.390** abonnés à la page Be WaPP et **1.693** membres du groupe Ambassadeurs de la Propreté Be WaPP
- Instagram : **2.465** abonnés
- LinkedIn : **3.397** abonnés

TOTAL des abonnés qui composent la communauté Be WaPP : 29.945 !

Total de

29.945

ABONNÉS À LA COMMUNAUTÉ Be WaPP

3.1.2. UNE POLITIQUE DE « RELATIONS PRESSE » PRO-ACTIVE ET TRANSPARENTE

Dans sa volonté de **faire un large écho de ses actions et de sensibiliser le plus grand nombre à la propreté publique**, Be WaPP travaille avec une agence spécialisée en relations presse. Cette dernière l'accompagne dans chacune de ses campagnes de communication et **informe les journalistes sur les projets et l'actualité** de l'asbl.

Grâce à ce travail d'équipe, en 2021, **15 communiqués de presse** ont été envoyés, **169 articles papier** sont parus dans la presse au sujet des actions de Be WaPP, **186 articles en ligne** et **77 reportages TV** ont été diffusés qui, tous confondus, ont été potentiellement lus/vus **139.167.960 de fois**.



169
ARTICLES
parus dans la presse

186
ARTICLES
en ligne

77
REPORTAGES
TV

3.1.3. IMPLICATION DES INFLUENCEURS

Be WaPP tient à rester en phase avec la réalité numérique et les nouvelles tendances en matière de communication.

C'est pourquoi, en 2021, elle n'a pas hésité à **s'entourer d'influenceurs** pour donner une nouvelle impulsion à ses actions et élargir le spectre de ses publics. Et pour toucher différentes couches de la population, elle a fait appel à des **macro-influenceurs**⁷ tels que **Fanny Jandrain, Sarah Grosjean et Adrien Devyver** et des **micro-influenceurs**⁸ tels que **Jonathan Krego, M.evasion et Il fée beau**.

RÉSULTATS

En 2021, ces influenceurs ont publié **87 publications** sur Instagram qui ont touché pas moins de **592.005 personnes**.

⁷ Un macro-influenceur est un influenceur qui possède une communauté généralement comprise entre 100.000 et 1 million d'abonnés sur les réseaux sociaux.

⁸ Un micro-influenceur est un influenceur qui possède une communauté généralement comprise entre 10.000 et 100.000 abonnés.

3.2. INCITER LES ÉCOLES À PARLER DE PROPRETÉ PUBLIQUE À L'ÉCOLE



3.2.1. POURSUITE DE LA LABELLISATION « ÉCOLE PLUS PROPRE » ET DES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Mis en place avec la collaboration de Fost Plus, le projet de labellisation « École Plus Propre » se poursuit d'année en année.

Pour rappel, l'objectif de cette démarche est de fournir aux écoles candidates un accompagnement pour les aider à mettre en place un plan d'actions concret alliant **propreté, tri et prévention des déchets**. Avec à la clé, la labellisation « École Plus Propre ». Un **soutien financier** ainsi que des **animations de sensibilisation** sont également mis à leur disposition.

Une plateforme internet ainsi qu'une boîte à outils sont mis à la disposition de toutes les écoles, celles qui sont accompagnées mais également celles qui décident de suivre la méthodologie en autonomie.

RÉSULTATS

Fin de l'année scolaire 2020-2021, **100 écoles** ont été **labellisées** et **23 autres** ont reçu un **prix d'encouragement**. En 2021-2022, **50 établissements supplémentaires** ont été sélectionnés pour faire partie de l'aventure. Ce qui porte à **36.050 le nombre total d'élèves impliqués** dans le projet « École Plus Propre » !

100

ÉCOLES LABELLISÉES « ÉCOLE PLUS PROPRE »

36.050

ÉLÈVES IMPLIQUÉS



3.2.2. DOSSIERS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS À CHAQUE NIVEAU

Dans leur volonté d'**accompagner également les écoles qui ne font pas partie du programme de labellisation «École Plus Propre»**, Be WaPP et Fost Plus - en partenariat avec GoodPlanet - ont développé des **packages éducatifs** adaptés à tous les niveaux d'enseignement.

Faciles à prendre en main, ces dossiers pédagogiques proposent à la fois du **contenu théorique** sur la gestion des déchets (incluant le tri, la propreté et la prévention) et **des activités ludiques** qui visent à **aiguiser l'esprit critique des élèves**.

Ces dossiers sont **disponibles gratuitement** sur la plateforme monecolepluspropre.be. Ils existent pour les maternelles et les primaires et seront complétés en 2022 par un cahier pour les secondaires.



3.2.3. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, Be WaPP propose des **formations pour outiller et conseiller les enseignants en matière d'amélioration de l'environnement de l'enfant et de son bien-être, d'éco-citoyenneté, de développement durable et d'économie circulaire**.

Il s'agit de **formations d'un ou de deux jours** qui s'adressent à **tous les niveaux/réseaux scolaires** et qui sont accessibles via les **catalogues officiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Au programme : proposer aux enseignants un éventail d'outils et d'activités adaptés aux différents publics scolaires en vue de les sensibiliser aux problématiques liées à l'environnement par une gestion durable des déchets. Les enseignants peuvent aussi y découvrir des pistes de solutions à mettre en place au sein des établissements scolaires ainsi que participer à des moments de co-construction d'activités répondant aux besoins de chacun des participants.

Public cible : tout enseignant désireux de sensibiliser ses élèves/étudiants aux problématiques environnementales liées à la propreté publique de manière pédagogique, ludique et positive.



3.2.4. CHALLENGE À DESTINATION DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Afin d'inscrire la propreté publique dans les projets pédagogiques scolaires et encourager l'ensemble des parties prenantes du monde éducatif à se joindre à la lutte contre la malpropreté, Be WaPP a lancé un challenge aux écoles supérieures wallonnes.

L'objectif était de conscientiser les étudiants de cursus à orientation pédagogique à la propreté de notre environnement en leur faisant prendre part à une action concrète en lien avec leurs études.

Concrètement, à l'occasion du Grand Nettoyage 2021, ces étudiants ont été invités à créer leur propre leçon ou activité en lien avec la thématique des déchets.

La classe des auteurs des 3 leçons/activités les plus originales a reçu des entrées pour un escape game autour de la thématique des déchets ainsi qu'une dizaine de packs «Zéro déchets sauvages».



3.2.5. «QUOI DE NEUF POUR LES ÉCOLES»: NEWSLETTER TRIMESTRIELLE

Convaincue que les écoles sont un lieu d'apprentissage idéal pour lancer des initiatives, adopter les bons gestes et mettre en avant les bonnes pratiques liées à la propreté publique, Be WaPP partage avec les écoles différentes façons d'aborder la thématique des déchets avec leurs élèves.

Pour ce faire, elle leur envoie, tous les trimestres, une newsletter intitulée «Quoi de neuf pour les écoles?». Cette dernière est envoyée aux directeurs, pouvoirs organisateurs et enseignants de toutes les écoles de Wallonie, tous niveaux et réseaux confondus.

Ainsi, en 2021, 4 «Quoi de neuf pour les écoles?» ont été envoyées.

Celles-ci reprenaient toutes les informations utiles sur les outils pédagogiques et les projets éducatifs développés par Be WaPP.



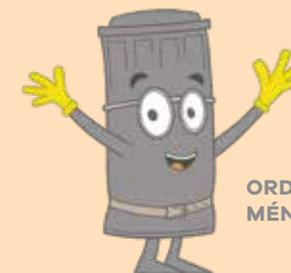
DÉCHETS ORGANIQUES



PAPIER - CARTON



PMC



ORDURES MÉNAGÈRES



VERRE



3.2.6. DÉVELOPPEMENT DE LA FAMILLE BIWY

Créé à la rentrée 2018 à destination des élèves de l'enseignement maternel et primaire, Biwy est un petit personnage représentant une poubelle sympathique qui invite les enfants à mettre leurs déchets à la poubelle.

Trois ans plus tard, Be WaPP a souhaité **développer l'histoire de cette mascotte** en créant une **bande dessinée** qui présente les membres de la famille de Biwy, chacun d'eux symbolisant une poubelle différente. Des personnages amusants et attachants qui aident les enfants à garder leur école, leur village et la Wallonie plus propres !

Les objectifs de cette bande dessinée sont multiples :

- **sensibiliser** l'enfant à la gestion et au tri des déchets dans une optique globale d'amélioration de la propreté publique au travers de l'économie circulaire ;
- **conscientiser** l'enfant à la présence, l'utilité et à la finalité des poubelles ;
- faire connaître les **types de poubelles** associées aux différentes **sortes de déchets** ;
- **améliorer la perception** des poubelles, les rendre ludiques, attractives et intéressantes ;
- **impliquer et responsabiliser** l'enfant dans la propreté et le tri des déchets de son école, de son village ou de son quartier.

Disponible **gratuitement** en [version digitale](#) sur la **Médiathèque** du site internet de Be WaPP et en format papier dans la [Boutique du Propre](#), cette BD s'adresse aux animateurs, éducateurs, formateurs, enseignants, futurs enseignants ainsi qu'aux parents soucieux de sensibiliser leurs enfants à la gestion et au tri des déchets.

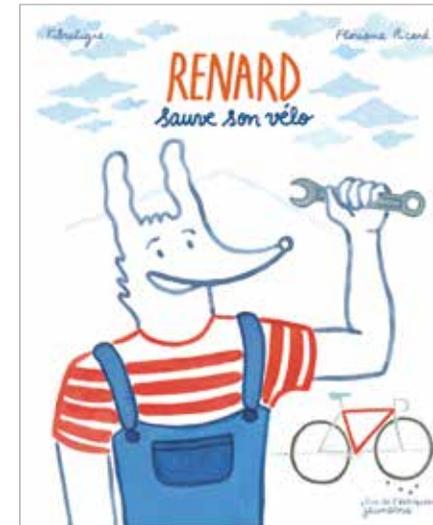
En parallèle, Be WaPP a créé différents outils et supports de sensibilisation à l'effigie de Biwy : une affiche, une charte d'engagement « propreté de classe », des stickers ou encore des jeux/activités à faire en classe. Ceux-ci sont accessibles gratuitement sur le site internet de Be WaPP, sous le menu « J'agis en tant qu'école », rubrique [« Outils de sensibilisation »](#).



357

RÉFÉRENCES

répertoriées dans la
médiathèque numérique



3.2.7. MISE À JOUR ET ENRICHISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

Soucieuse de mettre à la disposition du plus grand nombre les différents outils de sensibilisation existants en matière de déchets, Be WaPP a réalisé un inventaire aussi exhaustif que possible de ce qui était déjà proposé. Cet exercice lui a permis de déterminer les manquements sur lesquels se concentrer et de développer toute une série de **supports et de dossiers thématiques** à destination des **enseignants** et du **jeune public**: affiches, chartes d'engagement, dossiers dans le «Journal des enfants», activités/jeux à réaliser en classe, bande dessinée, livrets pédagogiques...

Ces outils sont disponibles en consultation et/ou en téléchargement sur la **médiathèque en ligne** développée par Be WaPP. Première du genre en Wallonie, celle-ci rassemble toutes les ressources répertoriées en lien avec la gestion des déchets et la propreté publique. Il est à noter que, dans une **démarche collaborative**, Be WaPP offre aussi aux utilisateurs la possibilité de soumettre des références qui pourraient compléter l'éventail déjà disponible.

Mis à jour de façon régulière, ce véritable centre documentaire contient à ce jour **357 références** et est accessible sur le site internet de Be WaPP, sous l'adresse bewapp.be/mediatheque/



3.3. VULGARISER CERTAINES THÉMATIQUES MÉCONNUES DU GRAND PUBLIC

3.3.1. « DEVIENS UN HÉROS, JETTE TON MÉGOT OÙ IL FAUT »

C'est un fait, chaque minute, 8 millions de mégots de cigarette sont jetés au sol dans le monde... À lui seul, un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et représente un véritable danger pour la faune et la flore.

Pour pallier ce fléau, il est **indispensable de sensibiliser la population** à la problématique et il convient d'**apporter des solutions concrètes aux fumeurs** pour leur permettre de jeter leurs mégots sans nuire à l'environnement.

Dans ce contexte, Be WaPP a développé, en 2021, la campagne «**Deviens un héros, jette ton mégot où il faut**». Concrètement, il s'agit d'une vidéo dessinée (sketchnote) qui explique, de façon simple et ludique, le chemin parcouru par les mégots abandonnés au sol jusqu'à la mer ou l'océan.

Lancée sur les réseaux sociaux, cette campagne a été complétée par la **réalisation de bâches** décrivant le même parcours ainsi que par la **distribution de cendriers de poche** lors d'événements ponctuels.

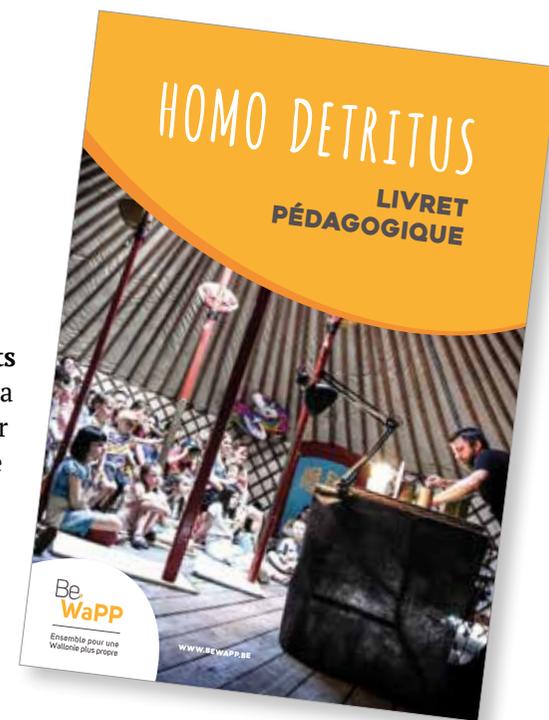


3.3.2. « HOMO DÉTRITUS »

«Homo Détritus» est un **spectacle pour enfants** qui a été créé par la compagnie Sandra Proes à la demande de Be WaPP. L'objectif était de diffuser ce spectacle au sein des écoles en cours de labellisation «École Plus Propre», mais il a finalement été **ouvert au grand public**.

Tout organisateur d'événements peut donc programmer ce spectacle pour **sensibiliser les enfants** à problématique des déchets et leur faire prendre conscience que la propreté publique nous concerne tous.

Malheureusement, en raison des conditions sanitaires qui ont encore occupé l'année 2021, ce spectacle n'a pas pu être diffusé. Il reste néanmoins accessible et Be WaPP continue de le promouvoir.



3.4. ACCOMPAGNER LES COMMUNES EN MATIÈRE DE VIDÉOSURVEILLANCE

3.4.1. SECONDE ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS « ACQUISITION DE MOYENS DE VIDÉOSURVEILLANCE »

Au vu du succès de l'édition 2020, la Ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, a décidé de libérer une **nouvelle enveloppe budgétaire de 1,2 millions d'euros** en faveur des communes qui souhaitent s'équiper de moyens de vidéosurveillance.

Co-coordonné par Be WaPP et le SPW, ce second appel à projets vise à **soutenir les communes** wallonnes dans leur lutte contre la criminalité environnementale en les aidant à **identifier les auteurs d'incivilités** ayant un impact sur la propreté de l'espace public.

À ce jour **931 caméras de vidéosurveillance** ont pu être financées grâce à ces deux appels à projets.

931
CAMÉRAS
de vidéosurveillance



3.4.2. GUIDE JURIDIQUE ET TECHNIQUE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

La mise en œuvre et l'utilisation des caméras de vidéosurveillance - tant sur le plan juridique que sur les aspects techniques - doit répondre à différentes règles et modalités d'usage. Dans ce contexte, Be WaPP a conçu **un guide** qui vise à fournir des **renseignements utiles** à l'installation de caméras de surveillance par les communes et à leur utilisation par des agents constatateurs.

Disponible en format digital, ce guide est en libre consultation sur le site internet de Be WaPP, sous le menu « Publications », rubrique [« Guide de vidéosurveillance »](#).

67
ACTIONS
mises en place

422
INFRACTIONS
environnementales
reconnues

25.200
PERSONNES
SENSIBILISÉES

3.5. ORGANISER LE 1^{er} « MARATHON DE LA PROPRETÉ »

Du 22 au 26 novembre 2021, Be WaPP organisait la première édition de son «**Marathon de la Propreté**». À l'instar du Marathon de la Vitesse, cette vaste opération a permis de mettre en place, durant 5 jours, de nombreuses **actions de sensibilisation** et de **renforcer les contrôles** en matière d'abandon de déchets partout en Wallonie.

Dans les faits, Be WaPP a lancé cette campagne pour **permettre à tous les acteurs de la répression** au sens large de bénéficier du support d'une **importante campagne de communication** et de recevoir **les outils adéquats pour inciter la population** au respect de la propreté publique.

Ainsi, gardiens de la paix, agents constatateurs, personnel des recyparcs, police locale, fonctionnaires sanctionneurs, etc. se sont mobilisés pour mettre en place des actions de prévention (distribution de cendriers de poche, poubelles de voiture, etc.) et de contrôles (fouille de dépôts clandestins, planques pour repérer les auteurs d'incivilités, opérations coup de poing⁹, etc.).

RÉSULTATS

- **29 communes, 1 intercommunale de gestion de déchets et 1 Contrat de Rivière** ont participé à l'opération ;
- **67 actions** ont été mises en place dans toute la Wallonie ;
- **422 infractions environnementales** ont été reconnues ;
- **76 procès-verbaux** ont été rédigés ;
- et **25.200 personnes** ont reçu un outil favorisant le geste propre (un cendrier de poche, une poubelle de voiture ou un distributeur de sacs à déjections canines).

⁹ Dans le milieu policier, une opération coup de poing est une opération ciblée se déroulant de façon brève et dissuasive afin de surprendre les contrevenants.

« LA CIGARETTE PASSE À 200€... SI VOUS LA JETEZ PAR TERRE »

Voici le ton qui était donné à la campagne de communication qui accompagnait l'opération. L'objectif était de **rappeler le montant des amendes** encourues pour les principales incivilités et d'annoncer le «**Marathon de la Propreté**» dans la foulée.

Ainsi, durant une semaine, ce message volontairement provocateur a fait son apparition sur les panneaux publicitaires XXL des principales villes wallonnes. Avec pour titre «**La cigarette passe à 200€...**», l'objectif était clair : **créer la stupéfaction** et **attiser la curiosité** des passants.

Il aura néanmoins fallu attendre une semaine pour en savoir plus.

En effet, dès la semaine suivante de nouvelles affiches sont venues se superposer aux anciennes avec un message, cette fois, sans équivoque : «**Mégot par terre : plus d'excuses ! 200 euros d'amende**».

Message qui a été renforcé par des **spots radios et télé** de la même veine où l'on rappelait que le jet d'un emballage par terre peut coûter **300€** au contrevenant et plus encore en cas de dépôt clandestin.

LA CIGARETTE PASSE À 200 €*

...si vous la jetez par terre

MÉGOT PAR TERRE :
PLUS D'EXCUSES !!

200€
D'AMENDE

Marathon de la Propreté
du 22 au 26 novembre

Be
WaPP

PARTIE 4 **ÉCONOMIE** **CIRCULAIRE**





4.1. PRÉVENIR L'ABANDON DES DÉCHETS DANS LES PARCS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS (« Parc Plus Propre » à Liège)

Lors de la saison estivale, **les places et parcs publics sont très appréciés des citoyens** qui s'y rassemblent régulièrement. Malheureusement, certains d'entre eux ont tendance à y laisser des **déchets en grand nombre** que les services de propreté publique ne parviennent pas toujours à gérer.

Pour inverser cette tendance, l'Échevinat de la ville de Liège s'est associé à Be WaPP pour **développer et mettre en place un dispositif original** visant à rendre les citoyens acteurs de la propreté publique.

En pratique, cette opération pilote s'est déroulée durant l'été 2021 au Parc de la Boverie à Liège et s'est articulée autour de **deux axes principaux**: l'installation de **bâches** aux trois entrées du parc et la mise en place d'équipes de «**médiateurs-propreté**», composées de jobistes étudiants.

Les bâches répondaient à un triple objectif: inviter les usagers à maintenir la propreté des lieux, rappeler la présence des différents îlots de tri installés dans l'ensemble du parc et atteindre les jeunes avec des messages impactants.



Les équipes de médiateurs-propreté étaient, quant à elles, chargées d'**échanger conseils et bonnes pratiques** avec les jeunes usagers du parc, de **ramasser les déchets** et de **distribuer aux usagers des toiles de pique-nique** repliables en sacs poubelle.

RÉSULTATS

Sur deux mois d'été, les 10 étudiants présents en permanence dans plusieurs parcs de la ville ont collecté **165 sacs PMC** et **238 sacs de déchets tout-venant**. Par ailleurs, Be WaPP et la Ville de Liège ont également remarqué une nette diminution du nombre de déchets abandonnés et un tri mieux respecté qu'auparavant.

En résumé, des résultats positifs pour cette action, qui est la première du genre sur le territoire wallon mais qui - de par son caractère **innovant, éducatif et modulable** - est vouée à s'étendre plus largement.

4.2. FINALISER LE PROJET-PILOTE « PRIME DE RETOUR SUR LES CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE » ET RÉDIGER UN RAPPORT D'ÉVALUATION

Ce **projet-pilote** lancé il y a deux ans dans **24 communes wallonnes** s'est terminé le 30 juin 2021.

Pour rappel, il s'agissait d'**inciter les citoyens à ramasser les canettes abandonnées** dans l'espace public en leur offrant un montant de 5 centimes d'euros en échange de chaque canette rapportée. Parallèlement, il convenait aussi de **mesurer l'impact d'un tel projet** sur la propreté publique.

En pratique, **deux systèmes de reprise** des canettes ont été testés : la reprise **mécanique** au moyen d'une machine automatisée et la reprise **manuelle** encadrée par un employé communal.

Au terme de ces deux années d'expérience, Be WaPP a évalué, dans un rapport détaillé qu'elle a présenté au Parlement wallon le 19 octobre 2021, les résultats de cette opération au regard des **3 piliers du développement durable** : l'aspect environnemental, social et économique.

En résumé, ce rapport d'évaluation répond aux trois questions suivantes :

- Le projet a-t-il permis d'améliorer la propreté publique des communes concernées ?
- Les communes, les commerçants et les citoyens impliqués sont-ils satisfaits de cette initiative ?
- Quel est le rapport coûts/bénéfices d'un tel système ?

La synthèse de ce rapport a été finalisée à l'automne 2021 et se trouve en libre consultation sur le site internet de Be WaPP : menu « Projets », rubrique « Prime retour sur les canettes », [« Synthèse du rapport final d'évaluation »](#).



4.3. INSTAURER LE TRI AU SEIN DE L'ESPACE PUBLIC

En 2021, l'Administration wallonne de l'environnement (SPW - ARNE) a fait savoir à **21 communes** qu'elles avaient été retenues dans le cadre d'un appel à projets « Tri Out-Of-Home et On-The-Go » visant à soutenir financièrement la **mise en place du tri des déchets dans l'espace public**.

Aux yeux de Be WaPP et de Fost Plus, l'instauration du tri dans l'espace public est un instrument nécessaire pour d'une part permettre aux citoyens de **prolonger le geste de tri en dehors du domicile** - une habitude en effet déjà bien ancrée à la maison - et d'autre part **intégrer la gestion des déchets issus de l'espace public** dans l'économie circulaire. L'objectif est qu'une plus grande part des déchets extraits de cet environnement puisse connaître **une seconde vie** sous forme de **matière recyclée**.



Dans ce contexte, en complément à l'encadrement du SPW-ARNE et de son sous-traitant EcoRes, Be WaPP, en concertation avec Fost Plus, a proposé aux 21 communes retenues dans l'appel à projets dont question ci-contre, des outils favorisant la démarche :

- **une mise à disposition d'un guide** intitulé : « Clés pour un tri réussi dans l'espace public – Comment le mettre en place ? » ;
- **une fourniture d'autocollants signalétiques** reprenant les consignes de tri à placer sur les poubelles (l'idée étant d'harmoniser à l'échelle nationale la communication présente sur les îlots de tri) ;
- **un support logistique pour l'évacuation des déchets PMC** triés dans l'espace public, se matérialisant par la mise à disposition d'un conteneur de stockage de 1.100L par commune et dont la collecte sera prise en charge par Be WaPP/Fost Plus.

Il est à noter que le **soutien de Be WaPP** décrit ci-dessus sera **étendu en 2022** aux communes ayant réalisé un **Plan Local de Propreté** dont le plan d'actions intègre le tri dans l'espace public. De plus, les communes ayant participé au projet d'**optimisation de l'implantation des poubelles et des tournées de collecte** pourront, elles aussi, bénéficier de ce soutien.

4.4. SUR-TRIER LES PMC COLLECTÉS LORS DU GRAND NETTOYAGE

En septembre 2021 a eu lieu le Grand Nettoyage qui permet aux citoyens de **ramasser les déchets** qui souillent nos communes, **tout en les triant**.

À cette fin, des sacs de ramassages leur sont distribués : incolores pour les déchets non recyclables (résiduels) et bleus pour les déchets PMC (emballages Plastiques, Métalliques et Cartons à boisson). À cette occasion, **une dizaine de communes** ont fait l'objet d'une attention plus particulière. Ainsi, dans ces communes, les **sacs bleus** collectés par les équipes de bénévoles ont été examinés afin de mieux appréhender la qualité du tri.

Bien qu'une analyse approfondie n'ait pu être réalisée, il s'est avéré que le tri était correct et que l'envoi de cette matière dans les centres de tri n'a pas posé de problème.



4.5. SOUTENIR LE PROJET « LE CLICK » DE FOST PLUS

Le projet «**Le Click**» de **Fost Plus** est une initiative qui incite à la **participation des citoyens** dans la lutte contre les déchets sauvages. D'abord testée en 2020 dans la commune du Coq à la côte belge, cette démarche s'est principalement **déployée en 2021** dans d'autres villes et communes belges (en Flandre et en Wallonie).

Concrètement, lorsqu'un citoyen jette un emballage ou autre déchet dans la poubelle, il peut le scanner préalablement - grâce à une application installée sur son smartphone - et collecter des points, appelés Circular Ucoins, qu'il peut ensuite échanger dans les commerces locaux.

Pour mettre cette mécanique en place sur le territoire namurois, Fost Plus a fait appel à Be WaPP pour l'accompagner dans :

- la sélection des zones à cibler avec « Le Click » ;
- l'identification des poubelles à recouvrir par des visuels propres à l'opération ;
- la marche à suivre pour mesurer l'impact du projet sur la malpropreté des lieux ciblés.



PARTIE 5

INVESTISSEMENTS

Chaque année, Be WaPP développe un plan d'actions ayant pour but d'améliorer la propreté publique de manière significative partout en Wallonie. Pour répondre à cet objectif, deux sources de financement sont mis à la disposition de Be WaPP. D'une part, une source de financement appelée «**Contribution entreprises**» provenant des entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché, co-signataires de l'accord de partenariat avec la Wallonie. Et d'autre part, une source de **financement public** émanant du Fonds constitué dans le cadre de l'accord de coopération interrégional du 4 novembre 2008 relatif à la prévention et à la gestion des déchets d'emballages.

Lorsque les actions sont développées à partir du budget mis à disposition par les entreprises privées, Be WaPP les développe dans leur intégralité, les met en œuvre, en assure la bonne exécution et le suivi de celles-ci.

¹⁰ Agriculture, Ressources naturelles, Environnement

Lorsqu'une action est couverte par le financement public, Be WaPP y participe en bonne collaboration avec le SPW - ARNE¹⁰. Dans ce cadre, Be WaPP se charge des travaux préparatoires et du suivi de l'exécution de l'action, étant entendu que les procédures de marché public sont strictement d'application et gérées par l'administration de référence.

Les moyens financiers sont ventilés selon les quatre enjeux développés dans le cadre du programme d'actions 2021 :

2021	Expertise	Synergie	Changement de comportement	Économie circulaire	Total
Financement public	125.000€	153.923€	645.114€	/	924.037 €
Contribution entreprises	1.751.056 €	1.018.479 €	621.807 €	196.271 €	3.587.613 €
Total	1.876.056€	1.172.402€	1.266.921€	196.271€	4.511.650 €

Montant total investi dans la propreté publique en 2021

4.511.650
EUROS

Be WaPP

Ensemble pour une
Wallonie plus propre



ER : Be WaPP asbl, Valérie Cartiaux, chaussée de Liège 221 - 5100 Namur // © hungryminds.be

Be WaPP est une association sans but lucratif créée par **Fost Plus**, **Fevia Wallonie** et **Comeos**. Elle est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. **Be WaPP** développe un large programme d'actions, élaboré en lien avec le **Plan wallon des Déchets-Ressources**, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique.

Ce rapport d'activités est également disponible en version électronique, à l'adresse <https://www.bewapp.be/publications/rapports/>

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Fostplus

Fevia
Wallonie

comeos



Wallonie